



Montreuil, le 06/11/2020

La CGT Insertion Probation
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

A

Monsieur Stéphane BREDIN
Directeur de l'Administration Pénitentiaire
13, Place Vendôme
75042 – PARIS Cedex 01

Objet: mise en danger des élèves et stagiaires CPIP suite à leur retour sur l'ENAP

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de développement de la COVID19 à travers le territoire ce qui a entraîné la mise en place de mesures pour éviter le brassage des populations et la propagation du virus, la plus emblématique de ces mesures étant un nouveau confinement de la population.

Les Universités sont fermées. Au sein de notre ministère :

- L'ENM a suspendu le 30 octobre les cours en présentiel
- l'école des greffes a mis en place des systèmes de cours à distances avec des promotions qui sont divisées, etc..

Ceci pour éviter la circulation du virus, protéger les élèves et stagiaire, ainsi que celle des personnels sur place tout en permettant la maintien d'une continuité de la formation initiale indispensable aux agents.

Dans l'AP, rien ne semble ni prévu ni anticipé!! A part demander aux élèves et stagiaires un test à leurs frais avant leur venue sur le site !

L'AP croit-elle avec sérieux, au vu de la situation sanitaire, qui voit, rappelons-le, la France être le pays européen le plus touché, que rassembler 600 personnes, enfermées 24h sur 24 sur un campus, ne va pas les mettre en danger? Est-il légitime qu'une administration en maintenant la formation présentielle en période de confinement impose à ses agents de rester cloîtrés, éloignés de leurs familles hors des horaires de cours dans leur petite chambre soir et week end ? Le constat depuis longtemps dénoncé par la CGT IP d'une école qui d'année en année prend l'allure d'une caserne arrive ici à son paroxysme !

Autorise-t-on encore les élèves et stagiaire à rentrer chez eux les week-end, pour ceux qui le peuvent et/ou qui en ont des impératifs personnels ou familiaux ? Le pourront-ils réellement d'ailleurs au regard de la baisse du nombre de trains (jusqu'à 75%) ? Enfin, devront ils refaire à chaque fois un test dont les résultats ne sont pas connus immédiatement ?

Vous l'avez compris, cela n'a pas de sens, les élèves et stagiaires et personnels de l'ENAP doivent être protégés ! En cette période de confinement il convient, dans les SPIP comme à l'ENAP, d'appliquer les préconisations de la fonction publique visant à limiter le nombre d'agents en présentiel et à favoriser la mise en place d'un télétravail le permettant.

La CGT demande que le retour sur l'ENAP des promos d'élèves et de stagiaires CPIP en novembre et décembre soit reporté ou annulé.

La CGT demande la mise en place de cours à distance, et si cela n'a pas été anticipé, d'étudier en urgence tout moyen de les tenir éloignés de l'école, quitte à allonger les stages en équipant les collègues pour qu'ils exercent leurs tâches en télétravail?

Puisque la DAP veut équiper chaque personnel individuellement, autant le faire dès l'ENAP !

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.